

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2024-20

LE VENDREDI CINQ AVRIL DEUX MIL VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSÉ, M. Romuald SEITE, M. David LE GLANIC, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE,

SECRETAIRE : Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

date de convocation : 05/04/2024
date d'affichage de l'ordre du jour: 22/03/2024

nombre de conseillers
en exercice :14
présents : 12
votants : 14
quorum : 8

PROCURATIONS : M. Olivier ROUCHE donne procuration à M. laurent DUGAS
M. Philippe BEUGNON donne procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

12 REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2024

La redevance d'assainissement collectif est proportionnelle à la consommation d'eau et finance le traitement des eaux usées.

Il est proposé au conseil municipal que la redevance soit fixée à 0,81 € m3 pour l'exercice 2024.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

VOTE : POUR : 14

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance
Dominique BARBIER-CINTRAT

Envoyé le :
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :
Publié le :
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20240405-2024820-DE